

MINISTRE DE L'ECONOMIE
DES FINANCES ET DU PLAN



DIRECTION GENERALE
DES IMPOTS ET DES DOMAINES

**Déclaration pour la détermination de
l'assiette de la contribution foncière
des propriétés bâties et Contribution
foncière des propriétés non bâties**

La présente déclaration doit être servie et déposée au Centre des services fiscaux compétent au plus tard le 31 janvier (article 314 CGI)

CSF de

Année

1. Identification de la personne imposable

Nom - Prénom / Raison sociale :

Situation matrimoniale :

Nombre d'épouses Nombre d'enfants :

Forme juridique :

Adresse de la résidence principale :

ou adresse complète du siège social :

Date et lieu de naissance :

NINEA :

N° et date de la CIN :

N° de Téléphone :

N° Fax :

Email :

Référence du titre d'exemption temporaire :

2. Identification de la propriété imposable

Adresse de l'immeuble :

N° de la voie :

Type de voie

N° de la parcelle :

Quartier :

Ville / Village :

Commune / Communauté rurale :

Numéro d'identification cadastral (NICAD) :

N° titre de propriété ou titre d'occupation :

Date d'acquisition :

Superficie totale du terrain en m² :

Surface bâtie :

Date d'achèvement des constructions :